Section Genevoise de bowling

Bullet'info

Spécial

CHAMPIONNATS GENEVOIS 2024



Editorial

Le mot du président :

Le mot du président

Chers membres de la SGB,

Le comité et moi-même réjouissons de vous retrouver et participer à vos côtés aux Championnats Genevois 2024.

Une nouvelle fois les Championnats Genevois licenciés, sont complétés par le Championnat Open. J'espère que cette nouvelle édition nous apportera peut-être de nouveaux licenciés. Le comité a besoin de vous pour faire de la pub autour de vous!

L'été dernier, le centre de la Praille a été refait quasiment à neuf côté mécanique. J'espère que ceci contribuera à de super résultats et surtout à retrouver du plaisir à jouer.

Le comité et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à vos familles de Joyeuses Fêtes de fin d'année, Santé et Bonheur!

Nous vous remercions pour votre lecture et vous souhaitons à toutes et tous D'excellentes boules !!!

Votre Président et comité

CHAMPIONNATS GENEVOIS

Règlement

1. **GENERALITES**

Organisation

Les championnats genevois (CG) sont organisés par la Section Genevoise de Bowling (SGB).

a. Dates et horaires des jeux

Les dates des CG sont fixées par Swiss Bowling (SB) et les horaires sont établis par la SGB.

Les horaires des jeux sont communiqués au plus tard 8 semaines avant le début des CG afin de permettre aux clubs de préparer leurs inscriptions.

Les inscriptions sont ouvertes au plus tard 6 semaines avant les CG et se font directement sur le site SGB.

b. <u>Conditions de participation</u>

Pour participer aux CG, le joueur, membre de la SGB, doit être en possession de sa licence SB dûment payée. Le cas échéant cette dernière peut être commandée et payée avant le début des jeux.

c. Catégories

La catégorie officielle SB au 31 décembre est déterminante. Si le joueur n'est pas classé à cette date, les résultats au 30 juin sont pris en compte pour autant qu'il ait effectué au moins 20 parties.

Les joueurs ne satisfaisant à aucune des deux conditions précédentes seront classés dans la catégorie de la moyenne qu'ils réaliseront sur leurs 6 premières parties quelle que soit la discipline jouée (pour les catégories, voir point 4).

Un joueur peut être classé dans une catégorie supérieure pour autant qu'il en ait fait la demande par écrit auprès de la SGB. <u>Le délai pour acceptation de cette</u> demande est fixé au 5 janvier.

d. Participation aux championnats suisses

Tous les joueurs/euses en possession d'une licence suisse sont autorisés/ées à participer et se fera par inscription

Les règlements des divers championnats suisses ainsi que le nombre de qualifiés sont établis par SB.

1. DEROULEMENT DES JEUX

Triplettes

Dames : la discipline se dispute avec le handicap officiel au 31 décembre.

Pour les joueuses qui n'ont pas de handicap officiel ce dernier sera calculé sur la base de la moyenne qu'elles réaliseront sur leurs 6 premières parties toutes disciplines confondues.

Les triplettes sont regroupées en 1 seule catégorie.

Le total des quilles et handicaps donne le classement final de la discipline.

Pour le classement en all events, c'est le score avec handicap des joueuses qui est pris en considération.

Hommes : les triplettes sont réparties en catégories définies par SB (voir pt 4). Si les joueurs composant une triplette sont de catégories différentes, celle-ci est classée dans la catégorie supérieure.

Le total des guilles donne le classement final de la discipline

Les triplettes effectuent 6 parties consécutives avec un changement de pistes toutes les 2 parties ; le déplacement est de 7 pistes à moins que plusieurs doubles pistes ne soient inoccupées.

Les joueurs d'une formation peuvent appartenir à des clubs différents.

Les remplacements ne sont pas autorisés.

Les formations mixtes (homme / dame) sont tolérées mais ne sont pas classées.

Les triplettes doivent être composées d'au moins 2 joueurs.

Doublettes

Dames : la discipline se dispute avec le handicap officiel au 31 décembre.

Pour les joueuses qui n'ont pas de handicap officiel ce dernier sera calculé sur la base de la moyenne qu'elles réaliseront sur leurs 6 premières parties toutes disciplines confondues.

Les doublettes sont regroupées en 1 seule catégorie.

Le total des quilles et handicaps donne le classement final de la discipline.

Pour le classement en all events, c'est le score avec handicap des joueuses qui est pris en considération.

Hommes :Les doublettes sont réparties en catégories définies par SB (voir point 4).

Si les joueurs composant une doublette sont de catégories différentes, celle-ci est classée dans la catégorie supérieure.

Les doublettes effectuent 8 parties consécutives avec un changement de pistes toutes les 2 parties ; le déplacement est de 5 pistes à moins que plusieurs doubles pistes ne soient inoccupées.

Le total des quilles donne le classement final de la discipline.

Les remplacements ne sont pas autorisés.

Les joueurs d'une formation peuvent appartenir à des clubs différents.

Les formations mixtes (homme / dame) sont tolérées mais ne sont pas classées.

Individuels

Dames : la discipline se dispute avec le handicap officiel au 31 décembre.

Pour les joueuses qui n'ont pas de handicap officiel ce dernier sera calculé sur la

base de la moyenne qu'elles réaliseront sur leurs 6 premières parties toutes disciplines confondues.

Le total des quilles et handicaps donne le classement final de la discipline.

Pour le classement en all events, c'est le score avec handicap des joueuses qui est pris en considération.

Les individuels se jouent en rythme doublette (deux joueurs par piste).

Hommes: Les individuels sont répartis en catégories définies par SB (voir point 4).

Chaque joueur effectue 8 parties consécutives avec un changement de pistes toutes les 2 parties ; le déplacement est de 5 pistes à moins que plusieurs doubles pistes ne soient inoccupées.

Finales all events

Le nombre total de quilles détermine le classement all events.

Dans chaque catégorie le nombre de finalistes est de 6 joueuses et/ou joueurs.

Les finalistes effectuent 5 parties supplémentaires selon le système Petersen. Un bonus de 20 quilles sera donné par match gagné et 10 quilles en cas d'égalité. Le total des 27 parties, bonus inclus, donne le classement final.

En cas d'absence d'un ou plusieurs finalistes le score à battre (blind) est fixé à : 170 en DA, 150 en DB, 190 en HA, 178 en HB et 165 en HC.

En cas d'égalité au terme de la finale c'est la rencontre directe entre les deux joueurs concernés qui est déterminante.

Double mixte

Chaque doublette doit être formée d'un homme et d'une dame.

Les doublettes sont réparties en 2 catégories (voir point 4).

Chaque formation effectue 6 parties consécutives avec un changement de pistes toutes les 2 parties ; le déplacement est de 7 pistes à moins que plusieurs doubles pistes ne soient inoccupées.

Le total des quilles donne le classement final de la discipline, mais n'est pas pris en considération pour les classements en all events.

2. <u>RESULTATS</u>

a. <u>Classement</u>

Pour les classements des individuels, doublettes et triplettes les joueurs ou formations à égalité sont départagés par la plus petite différence sur les parties jouées dans la discipline concernée.

Toutefois, pour les qualifications dans les finales all events, la plus petite différence entre toutes les parties jouées sera déterminante.

a. Récompenses

Des médailles sont attribuées aux 3 premières places, dans toutes les disciplines et toutes les catégories.

En outre, chaque finaliste individuel reçoit un souvenir.

Un classement 'Juniors' est établi sur la base des 8 parties disputées en individuel. Des médailles sont remises aux 3 meilleurs Juniors.

3. DIVERS

a. Règlements SB

Le règlement SB concernant les tenues de jeu, l'alcool, le tabac et l'usage de talc est strictement appliqué.

En cas de non-respect de ces règles, le contrevenant peut être exclu de la compétition.

a. Règlements WTBA

Pour toutes les normes (boules, pistes, quilles, talc, etc..), le règlement WTBA est applicable.

Ce règlement fait également foi en cas de litige dans le déroulement du jeu (boule morte, quille tombée, erreur de pistes etc..).

b. Panne

Si le jeu est interrompu pour des raisons techniques pendant plus de 10 minutes, le joueur qui aurait déjà lancé sa première boule sans pouvoir terminer son frame peut demander à rejouer son frame en entier.

Si l'interruption de jeu est de plus de 15 minutes, les joueurs ont droit, à nouveau, à deux boules d'essai chacun.

Si la panne est plus importante et nécessite une interruption de plus de 20 minutes, les organisateurs peuvent décider de déplacer les joueurs sur d'autres pistes ou même à un autre horaire.

Les parties interrompues seront reprises au frame d'arrêt.

c. Absence à la finale

d. En cas d'absence annoncée le joueur qualifié pour la finale est remplacé par le joueur suivant à l'all events.

e. Arrivée tardive

Tout joueur non présent 15 minutes avant le début des jeux peut être remplacé sans aucune compensation.

Une formation incomplète doit commencer les jeux en même temps et au même rythme que toutes les autres. Aucun rattrapage n'est autorisé.

Le joueur retardataire commence sa partie au frame où en sont ses partenaires ou adversaires lors de son arrivée.

f. Comportement antisportif

Tout joueur ayant un comportement antisportif envers les autres participants, les organisateurs ou les spectateurs, avant, pendant ou après les jeux, peut être exclu de la compétition. Il en est de même pour toute tentative de tricherie.

L'exclusion ne donne droit à aucun remboursement, elle est valable pour toute la compétition (jouée ou non). De plus, des sanctions ultérieures restent réservées.

g. Réclamations et/ou litige

Toute réclamation concernant les scores doit se faire dans les plus brefs délais après l'affichage ou la publication des résultats.

En cas de litige, le cas est réglé par la SGB après avoir entendu les deux parties.

h. Rythme de jeu

Le rythme de jeu imposé par les formations en présence doit être respecté même si une formation est incomplète ou si elle n'a pas d'adversaire.

4. CATEGORIES

Hommes	A	190 et plus
	В	178 à 189,99
	C	moins de 178

Dames avec handicap officiel

En doublette (hommes) et en triplette (hommes), c'est le joueur appartenant à la catégorie la plus élevée qui détermine la catégorie de sa formation.

Pour le **double mixte**, c'est l'addition des deux moyennes au 31 décembre qui détermine la catégorie de la formation :

330 et plus	catégorie A
moins de 330	catégorie B

5. <u>FINANCES D'INSCRIPTION</u>

La finance d'inscription par joueur est de :

CHF	55	pour les triplettes
CHF	70	pour les doublettes
CHF	70	pour les individuels
CHF	40	pour les doubles mixtes

Les juniors (moins de 21 ans au début de la saison, le 1^{er} juillet) bénéficient d'une réduction de CHF 10.- par discipline, excepté pour le double mixte. Les joueurs âgés de 65 ans et plus au 1^{er} janvier bénéficient d'une réduction de CHF 10.- par discipline, excepté pour le double mixte.

En cas d'abandon ou d'exclusion, aucun remboursement n'est accordé.

Tout point non prévu dans ce règlement est tranché par le Comité SGB.

CHAMPIONNATS GENEVOIS 2024 LA PRAILLE & BALEXERT

	IDIV	
111	11 / I V	

Mardi 09 janvier 19h30 - 23h30 8 parties (2 par piste)

Jeudi 18 janvier 19h30 - 23h30

DOUBLETTE

Jeudi 11 janvier 19h30 - 23h30 Huilage: St-Gothard 40

Lundi 22 janvier 19h30 - 23h30

TRIPLETTE

Lundi 15 janvier 19h30 - 23h30

Jeudi 25 janvier 19h30 - 23h30

Huilage: St-Gothard 40

8 parties

Huilage: St-Gothard 40

6 parties

6 parties

DOUBLE MIXTE A BALEXERT

Mardi 16 janvier 19h30 - 22h00

Mardi 23 janvier 19h30 - 23h30

FINALES

Samedi 27 janvier

Huilage: Brodway 37

Dames & Hommes A/B/C 10h00 (24 pistes)

DISTRIBUTION DES PRIX & APERITIF VERS 12H15

RAPPEL : Les boules d'essai débutent à l'heure affiché soit 19h30

CHAMPIONNATS SUISSES 2024

JUNIORS

15 juin 2024 Spiez Dames & Hommes

<u>INDIVIDUELS</u>

QUALIFICATIONS REGIONALES

10 & 11 février 2024 Echandens HB-HC

10 & 11 février 2024 Vidy DA-DB-HA

DEMI-FINALES

24 & 25 février 2024 Genève DA-DB-HA-HB-HC

FINALES

04 & 05 mai 2024 Rümikon DA-HA-DB-HB-HC

DOUBLETTES

QUALIFICATIONS REGIONALES

09 & 10 mars 2024 Echandens D-HA-HB-HC

<u>FINALES</u>

13 -14 avril 2024 Rümikon D-HA-HB-HC

LIGUE NATIONALE

21 octobre 2023 Spiez Qualifications

11 novembre 2023 Signy A-B-C

23 mars 2024 Rümikon A-B Spiez C

01.juin.24 Muntelier A-B-C

LES * 300 * GENEVOIS

AUGUSTIN Yvan	10.01.2002	THÔNEX	HUTZLI Philippe	13.04.2008	ECHANDENS
BIALLAS Bernd	09.05.2009	RICKENBACH	KARAKASH Iris	27.06.2006	COPENHAGUE
BOURGEOIS Henri	05.10.1996	MEYRIN	MARINHEIRO Alberto	08.05.1999	MEYRIN
	12.01.2002	THÔNEX		04.11.2000	MEYRIN
				19.01.2002	THÔNEX
CHAVAZ Bernard	04.12.1999	MEYRIN			
	30.04.2006	MEYRIN	MARTIN José	02.09.2020	LA PRAILLE
CHOLLET Sabine	06.02.2010	THÔNEX	MARTINEZ Christian	05.02.2001	MEYRIN
COMPANY Jean	10.01.2003	THÔNEX	PELLEIN Stéphane	25.11.2013	MEYRIN
			·	23.03.2015	MEYRIN
FATTON Gilbert	25.01.1999	MEYRIN			
			PRIVAT Philippe	19.11.1999	MEYRIN
FLORES Alberto	11.01.2003	THÒNEX		27.02.2006	MEYRIN
GENILLARD Ralph-Yves	09.04.2015	ECHANDENS	ROIDER Johann	18.03.2004	LA PRAILLE
GIORIA Thierry	16.01.1999	MEYRIN	TORCHE Louis	26.08.2015	LA PRAILLE
•	09.12.2000	ECHANDENS			
			VISALLI Giuseppe	04.11.1996	MEYRIN
GOLAY Daniel	21.01.2002	THÔNEX		06.05.2000	ECHANDENS
	08.02.2003	CHAUX-DE- FONDS		14.01.2006	THONEX
	19.09.2006	MEYRIN			
	26.05.2022	BERLIN	ZOLLO Moïse	27.01.2007	MEYRIN
HUBER Dany	01.05.1999	ECHANDENS	ZURCHER Christophe	18.01.2018	LA PRAILLE
•				03.02.2018	ECHANDENS
HUBER Philippe	05.02.1999	MEYRIN			
	20.02.2006	MEYRIN			
	17.05.2008	ECHANDENS			
	17.05.2008	ECHANDENS			



RECORDS SUISSES / SCHWEIZER REKORDE MIXT

				Letzte Eintragung / dernier enregistrement			
	Partie	1201	240,20	Cuva T./ Kwan HC./ Haasper K./ Ramsak G./ Hürlimann D.	ZH	01.03.2014	Echandens (VD)
	Serie (3)	3478	231.87	Cuva T./ Kwan HC./ Haasper K./ Ramsak G./ Hürlimann D.	ZH	01.03.2014	Echandens (VD)
EQUIPE DE 5	Serie (4)	4479	223,95	Team Messenger 1	ZH	01.03.2014	Echandens (VD)
	Serie (6)	6438	214,60	Team Messenger 1	ZH	01.03.2014	Echandens (VD)
	Partie	1007	251,75	Doppler R. / Doppler B./ Doppler Ph./ Doppler T.	BS	21.02.2003	
	Serie (3)	2684	223,67	Doppler R. / Doppler B./ Doppler Ph./ Doppler T.	BS	21.02.2003	
EQUIPE DE 4	Serie (4)	2007	220,01	Zappio Zappio. B., Bappio. I Bappio. I .		21.02.2000	
	Serie (6)						
	Partie	825	275,00	Martignano K. / Widmer R. / Caré M.	ZH	30.01.2012	Beseco (ZH)
	Serie (3)	2141	237,89	Manico B. / Branezac D. / Thamberger R.	ZH	23.01.2012	Beseco (ZH)
TRIPLETTE	Serie (4)	2808	234,00	Manico B. / Thamberger R. / Branezac D.	ZH	06.02.2012	Beseco (ZH)
IIIII LLIIL	Serie (6)						
	Serie (8)						
	Serie (9)						
	Partie	577	288,50	Cuva T. / Völkel D.	ZH	24.04.2016	Beseco (ZH)
	Serie (3)	1519	253,17	Börner M./ Börner F.	VD	30.10.2010	Echandens (VD)
	Serie (4)	1985	248,13	Cuva T. / Völkel D.	ZH	24.04.2016	Beseco (ZH)
DOUBLETTE	Serie (6)	2879	239,92	Cuva T. / Völkel D.	ZH	24.04.2016	Beseco (ZH)
	Serie (8)	3732	233,25	Börner M./ Börner F.	VD	30.10.2010	Echandens (VD)
	Serie (9)						
	Serie (12)						

Schweizerrekord-Mix.xlsx 28.01.2021 1von1



RECORDS SUISSES / SCHWEIZER REKORDE FEMMES / DAMEN

				Letzte Eintragung / dernier enregistrement			
	Partie	1063	212,60	Equipe Nationale Suisse		01.06.1996	
EQUIPE DE 5	Serie (3)	2879	191,93	Equipe Nationale Suisse		17.06.1993	
240 2 52 0	Serie (4)						
	Serie (6)	5688	189,60	Equipe Nationale Suisse		17.06.1993	
	- · · ·		202.25	V 1 11/2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	05	00.04.0000	M : (05)
	Partie	921	230,25	Karakash I./ Pakosz C. / Gozzo M. / Derrer P.	GE	28.01.2006	Meyrin (GE)
EQUIPE DE 4	Serie (3)	2548	212,33	Karakash I./ Pakosz C. / Gozzo M. / Derrer P.	GE	28.01.2006	Meyrin (GE)
	Serie (4)	3298	206,13	Karakash I./ Pakosz C. / Gozzo M. / Derrer P.	GE	28.01.2006	Meyrin (GE)
	Serie (6)						
	Partie	692	230,67	Graff J. / Howald D. / Karakash J.	GE	13.11.1993	
	Serie (3)	1881	209,00	Graff J. / Howald D. / Karakash J.	GE	13.11.1993	
TRIPLETTE	Serie (4)	1001	200,00	Gran 6.7 Howard B.7 Karakash 6.	OL .	10.11.1000	
	Serie (6)	2408	200,67	Graff J. / Howald D. / Karakash J.	GE	13.11.1993	
	Serie (8)	4591	191,29	Graff J. / Howald D. / Karakash J.	GE	13.11.1993	
	00110 (0)	4001	101,20	Gran 6.7 Howard B.7 Karakasi 6.	OL.	10.11.1000	
	Partie	516	258,00	Cornuz V. / Zini M.	VD	07.11.2009	Echandens (VD)
	Serie (3)	1432	238,67	Cornuz V. / Zini M.	VD	07.11.2009	Echandens (VD)
	Serie (4)	1854	231,75	Cornuz V. / Zini M.	VD	07.11.2009	Echandens (VD)
DOUBLETTE	Serie (6)	2542	211,83	Manico B. / Speich U.	ZH	29.01.2005	Beseco (ZH)
	Serie (8)	3505	219,06	Martignano K. / Cuva T	ZH	26.01.2013	Beseco (ZH)
	Serie (9)	3595	199,72	Cornuz V. / Zini M.	VD	17.01.2004	
	Serie (12)	4737	197,38	Howald D. / Karakash J.	GE	08.01.1994	
	Serie (3)	803	267,67	Cuva T	ZH	07.09.2015	Beseco (ZH)
	Serie (4)	1024	256.00	Parret K.	ZH	26.05.2022	Beseco (ZH)
INVIVIDUEL	Serie (6)	1500	250,00	Cava T	ZH	07.09.2015	Beseco (ZH)
INVIVIDUEL	Serie (8)	1961	245,13	Cuva T.	ZH	26.01.2013	Beseco (ZH)
	Serie (9)	2137	237,44	Manico B.	ZH	11.05.2004	
					ZH		



RECORDS SUISSES / SCHWEIZER REKORDE HOMMES / HERREN

				Letzte Eintragung / dernier enregistrement			
	Partie	1242	248.40	Huber Ph./ Bados V./ Ecoffey X./ Regenass C./ Franchi R.	VD	01.03.2014	Echandens (VD)
EQUIPE DE 5	Serie (3)	3466	231.07	Huber Ph./ Bados V./ Ecoffey X./ Regenass C./ Franchi R.	VD	01.03.2014	Echandens (VD)
LQOII L DL 3	Serie (4)	4538	226.90	Huber Ph./ Bados V./ Ecoffey X./ Regenass C./ Franchi R.	VD	01.03.2014	Echandens (VD)
	Serie (6)	6756	225.20	Huber Ph./ Bados V./ Ecoffey X./ Regenass C./ Franchi R.	VD	01.03.2014	Echandens (VD)
	Partie	1004	251.00	Schwald M. / Greub T. / Häfliger P. / Ramsak G.	ZH	23.02.2004	Beseco (ZH)
	Serie (3)	2772	231.00	Ancarani M. / Ancarani D. / Fiorani L. / Pannizzo S.	ZH	24.01.2005	Beseco (ZH)
EQUIPE DE 4	Serie (4)	3747	234.19	Ancarani M. / Ancarani D. / Fiorani L. / Pannizzo S.	ZH	24.01.2005	Beseco (ZH)
	Serie (6)	5194	216.42	EQUIPE NATIONAL SUISSE	СН	03.11.2001	\
	Partie	796	265.33	Berges M. / Grohlier C. / Grohlier J.L.	VD	13.01.2005	
	Serie (3)	2128	236.44	Huber P. / Kollas J. / Catibog E.	BS	30.01.2017	Dreispitz (BS)
	Serie (4)	2817	234.75	Haasper K./ Ramsak G./ Kwan HC.	ZH	13.02.2012	Beseco (ZH)
TRIPLETTE	Serie (6)	4050	225.00	Huber P. / Gioria T. / Fiorani L.	GE/	27.09.2003	200000 (Zi i)
	Serie (8)	5315	221.46	Häfliger P Ramsak G. / Suter D.	ZH	11.01.2003	Beseco (ZH)
	Serie (9)	5492	203.41	Fiaux M. / Manigley M. / Rossire P.	VD	24.03.1991	20000 (2.1)
	Partie	579	289.50	Fiorani L. / Gioria T.	ZH/ GE	08.12.2002	Echandens (VD)
	Partie Serie (3)	579 1548	289.50 258.00	Fiorani L. / Gioria T. Ancarani S. / Lussmann S.	ZH/ GE ZH	08.12.2002 04.06.2007	Echandens (VD) Beseco (ZH)
					GF		
DOUBLETTE	Serie (3)	1548	258.00	Ancarani S. / Lussmann S.	GE ZH	04.06.2007	Beseco (ZH)
DOUBLETTE	Serie (3) Serie (4)	1548 2017	258.00 252.13	Ancarani S. / Lussmann S. Regenass C. / Huber Ph.	ZH VD VD VD	04.06.2007 04.10.2014	Beseco (ZH) Echandens (VD)
DOUBLETTE	Serie (3) Serie (4) Serie (6)	1548 2017 2858	258.00 252.13 238.17	Ancarani S. / Lussmann S. Regenass C. / Huber Ph. Chambettaz E. / Martignano C.	GE ZH VD VD	04.06.2007 04.10.2014 04.10.2014	Beseco (ZH) Echandens (VD) Echandens (VD)
DOUBLETTE	Serie (3) Serie (4) Serie (6) Serie (8)	1548 2017 2858 3837	258.00 252.13 238.17 239.81	Ancarani S. / Lussmann S. Regenass C. / Huber Ph. Chambettaz E. / Martignano C. Regenass C. / Huber Ph.	ZH VD VD VD	04.06.2007 04.10.2014 04.10.2014 04.10.2014	Beseco (ZH) Echandens (VD) Echandens (VD) Echandens (VD)
DOUBLETTE	Serie (3) Serie (4) Serie (6) Serie (8) Serie (9) Serie (12)	1548 2017 2858 3837 3906 5127	258.00 252.13 238.17 239.81 217.00 213.63	Ancarani S. / Lussmann S. Regenass C. / Huber Ph. Chambettaz E. / Martignano C. Regenass C. / Huber Ph. Zini I. / Girardin P. Chambettaz E. / Fiaux M.	ZH VD VD VD VD VD VD	04.06.2007 04.10.2014 04.10.2014 04.10.2014 18.01.2012 28.01.1995	Beseco (ZH) Echandens (VD) Echandens (VD) Echandens (VD) Vidy (VD)
DOUBLETTE	Serie (3) Serie (4) Serie (6) Serie (8) Serie (9) Serie (12) Serie (3)	1548 2017 2858 3837 3906 5127	258.00 252.13 238.17 239.81 217.00 213.63	Ancarani S. / Lussmann S. Regenass C. / Huber Ph. Chambettaz E. / Martignano C. Regenass C. / Huber Ph. Zini I. / Girardin P.	ZH VD VD VD VD VD VD VD VD	04.06.2007 04.10.2014 04.10.2014 04.10.2014 18.01.2012 28.01.1995	Beseco (ZH) Echandens (VD) Echandens (VD) Vidy (VD) Echandens (VD)
	Serie (3) Serie (4) Serie (6) Serie (8) Serie (9) Serie (12) Serie (3) Serie (4)	1548 2017 2858 3837 3906 5127	258.00 252.13 238.17 239.81 217.00 213.63 293.33 279.00	Ancarani S. / Lussmann S. Regenass C. / Huber Ph. Chambettaz E. / Martignano C. Regenass C. / Huber Ph. Zini I. / Girardin P. Chambettaz E. / Fiaux M. Kwan H.C. Ancarani S.	ZH VD VD VD VD VD VD VD VD VD	04.06.2007 04.10.2014 04.10.2014 04.10.2014 18.01.2012 28.01.1995 07.10.2012 04.06.2007	Beseco (ZH) Echandens (VD) Echandens (VD) Vidy (VD) Echandens (VD) Vidy (VD)
DOUBLETTE	Serie (3) Serie (4) Serie (6) Serie (8) Serie (9) Serie (12) Serie (3) Serie (4) Serie (6)	1548 2017 2858 3837 3906 5127 880 1116 1560	258.00 252.13 238.17 239.81 217.00 213.63 293.33 279.00 260.00	Ancarani S. / Lussmann S. Regenass C. / Huber Ph. Chambettaz E. / Martignano C. Regenass C. / Huber Ph. Zini I. / Girardin P. Chambettaz E. / Fiaux M.	ZH VD VD VD VD VD VD VD VD VD	04.06.2007 04.10.2014 04.10.2014 04.10.2014 18.01.2012 28.01.1995 07.10.2012 04.06.2007 24.03.2012	Beseco (ZH) Echandens (VD) Echandens (VD) Vidy (VD) Echandens (VD) Vidy (VD) Echandens (VD) Echandens (VD) Echandens (VD) Echandens (VD)
DOUBLETTE	Serie (3) Serie (4) Serie (6) Serie (8) Serie (9) Serie (12) Serie (3) Serie (4)	1548 2017 2858 3837 3906 5127	258.00 252.13 238.17 239.81 217.00 213.63 293.33 279.00	Ancarani S. / Lussmann S. Regenass C. / Huber Ph. Chambettaz E. / Martignano C. Regenass C. / Huber Ph. Zini I. / Girardin P. Chambettaz E. / Fiaux M. Kwan H.C. Ancarani S. Widmer R.	ZH VD VD VD VD VD VD VD VD VD	04.06.2007 04.10.2014 04.10.2014 04.10.2014 18.01.2012 28.01.1995 07.10.2012 04.06.2007	Beseco (ZH) Echandens (VD) Echandens (VD) Vidy (VD) Echandens (VD) Vidy (VD)

Schweizerrekord-Herren.xlsx 28.01.2021 1von1

CHAMPIONNATS GENEVOIS - PALMARES 2023 ALL EVENTS (CHAMPIONS GENEVOIS TOUTES DISCIPLINES) Hommes B Dames Hommes A Hommes C Faller Nezza Kerlero de Rosbo Erick Dodah Moonesh Nemeskeri Julien Terrettaz Janique Golay Daniel Miano Nunziato Martin José Zbinden Ruth Perito Pascal Rosset Franck Meier Pierre Vergère Patricia **Bull Oliver** Corbo Pierre Gabriel Eric Martinez Mary-Claude Morales Serrano Eduardo D'Apice Eladio Genillard Ralph-Yves Faller Noraida Pellein Stéphane Cardinaux Pierre-Alain D'Apice Vincenzo INDIVIDUEL **Dames** Hommes A Hommes B Hommes C Faller Nezza Kerlero de Rosbo Erick Dodah Moonesh Gozzo Alain Faller Noraida Hutzli Christian D'Apice Eladio Morales Serrano Eduardo Pahud Chinny Perito Pascal Rosset Franck Meier Pierre DOUBLETTES **Dames** Hommes A Hommes B **Hommes C** Aries C. Terrettaz J. Genillard Rv. Kerlero de Rosbo E. Miano N. Rosset F. Gabriel E. Bravo M. Jaena E. Faller Nezza. Bull O. Dodah M. Diaz Lopez Jm. Jules P. Rosa P. Martin J. Martinez M-C. Morand M-N. Golay D. Seydoux P. Bourgeois H. Corbo P. D'Apice E. D'Apice V. **TRIPLETTES Dames** 1^{ère} 3ème 2ème Barbuscia Isabelle Faller Nezza Burri Katia Pahud Chinny Jaena Emma Vergère Patricia Grosrev Krystel Walther Jeanette Vergère Rébecca TRIPLETTES Hommes A **DOUBLETTES Mixtes** 3ème 2ème 1^{er} Catégorie A Catégorie B Genillard Ralph Yves Dodah Moonesh Carolino Romulo Carolino R. Faller N. Vergère P. Morales Serrano E. Cardinaux Pierre Alain Seydoux Pascal Aries C. Perito P. Louvrier I. Golay D. Hutzli Philippe Guyot C. D'Apice V. Golav Daniel Terrettaz J. Manco D. Kerlero de Rosbo Erick Perito Pascal TRIPLETTES Hommes B 2ème 3ème Corbo Pierre Cataldo William D'Apice Vicenzo Bourgeois Henri Miani Nunziato Diaz Lopez José Manuel Vergère Pascal Rosset Franck Nemeskeri Julien TRIPLETTES Hommes C 2^{ème} 3^{ème} JUNIORS 1er D'Apice Eladio Chappuis Bernard Gozzo Alain Burri Fernand Favre Jean Marie Martin José Monti Olivier Terrettaz Joev

Meier Pierre

Vergère Rébecca

Nicole Roger

Rosa Pedro

Règlements Swiss Bowling : Quelques règles à ne pas oublier

ALCOOL, TABAC et/ou VAPEUR

Qu'ils soient consommateurs d'alcool, de tabac ou de vapeur les joueuses et joueurs sont tenus à une abstention totale depuis les boules d'essai jusqu'au dernier carreau de leur tour complet de jeu. L'interdiction de consommer une boisson alcoolisée, de fumer et/ou vapoter couvre donc aussi la période de changement de pistes. Soulignons encore qu'en cas de non-respect la sanction, très sévère, tient en un seul mot : disqualification.

Aire de jeu

L'aire de jeu est l'espace constitué par les pistes, les approches, et les sièges des joueurs.

Durant les compétitions officielles, l'aire de jeu est interdite aux spectateurs et/ou accompagnants. Elle est strictement réservée aux joueurs.

La présence d'un coach est autorisée dans la zone située derrière les sièges, à condition que la taille de cette zone permette sa présence sans gêner les joueurs.

Tenue de jeu

Le port des 'hauts' suivants est conforme au règlement SB :

- Le polo de sport (avec col et à manches courtes), qu'il soit ou non imprimé d'un nom de club, de section ou de marque de bowling; les polos neutres sont admis.
- Le t-shirt imprimé d'un nom de club, de section ou de marque de bowling (Hammer, Track, Brunswick, etc..). Les t-shirts neutres ne sont pas admis; les t-shirts avec des logos collés ou cousus ne sont pas tolérés non plus.

Le port d'une jaquette, d'un pull ou d'une veste est toléré entre les lancers et hors de la piste; le cas échéant, le joueur doit s'en dévêtir au moment où il accède à la piste pour effectuer son lancer.

Le port d'un maillot à manches longues sous le polo est toléré.

CALENDRIER GENEVOIS 2024

Date	Centre	Compétition
10 - 28 janvier 2024	La Praille / Balexert	Championnats Genevois
Mercredi	La Praille	Ligue SGB
Dimanche 04 février 2024 8h50	Balexert	Solitaire
Dimanche 24 mars 2024 8h50	Balexert	Solitaire
Dimanche 07 avril 2024 8h50	Balexert	Solitaire
Dimanche 19 mai 2024 8h50	Balexert	Solitaire
Dimanche 2 juin 2024 8h50	Balexert	Solitaire
Dimanche 16 juin 2024 8h50	Balexert	Solitaire

LE SOLITAIRE

Le 'Solitaire 'est une ligue individuelle avec handicap qui se dispute régulièrement le dimanche matin sur 6 parties.

Le nombre total de manches pour la saison 2023 - 2024 est de 12 : chaque

personne est libre de prendre part au nombre de manches qu'elle désire.

La finance d'inscription est de 40.- Sfr.

A chaque manche il y a un classement et une distribution des prix ; en outre,

Des points sont attribués aux participants en fonction de leur classement.

A la fin de la ligue, un classement final est établi sur la base des points

Attribués à chaque étape et sert de base pour la distribution finale des prix.

En 2024 les 6 derniers tours du 'Solitaire ' se dérouleront à Balexert les dimanches

Voir tableau ci-dessus

Les joueuses et joueurs intéressé peuvent s'inscrire pour chaque étape au plus tard le mercredi précédant un tour :

Par internet : http://www.sgbbowling.org

CHAMPIONNATS GENEVOIS 2024: RESULTATS PERSONNELS

TRIPLETTE

Séries	1e partie	2e partie	Total Indiv.	Total Equipe	Moyenne et Rang
1					
2					
3					

DOUBLETTE

Séries	1e partie	2e partie	3e partie	4e partie	Total Indiv.	Total Doubl.	Moyenne et Rang
1							
2							

INDIVIDUEL

Séries	1e partie	2e partie	3e partie	4e partie	Total Indiv.	Total	Moyenne et Rang
1							
2							

FINALE PETERSEN

1e partie	2e partie	3e partie	4e partie	5e partie	Total	Tot. Gén.	Moyenne

RESULTATS

Equipe

Doublette

RANG								

Individuel Petersen Tot. Gén.

Moyenne

DOUBLE-MIXTE

Séries	1e partie	2e partie	3e partie	Total Indiv.	Total Doublette	Moyenne et Rang
1						-
2						



Président Pedro Rosa



Président sportif José Martin



Vice président sportif Stéphane Pellein

Vice-président Pascal Perito



Mutations Celina Almudever



Secrétariat et communication **Pascal Perito**

Trésorière Anne-Marie Ruegg



Mutations & Site **Daniel Golay**

